



Ce dossier fait acte de candidature

Nom de l'association : La Sappeyrliopette

Adresse : La Virette
38700 Le Sappey en Chartreuse

Personnes à contacter : Mathieu LATOUR
04.76.88.88.07.
equipe@sappeyrliopette.fr

L'association précitée fait acte de candidature pour l'obtention du Label Parental ACEPP©

Fait au Sappey en Chartreuse le 07/03/2012

Nous vous demandons de nous témoigner en quelques mots de la méthode mise en place pour constituer ce dossier : (par exemple le nombre de réunions, qui étaient présents...)

Pour la constitution de ce dossier, nous avons bénéficié de l'accompagnement proposé par l'ACEPP 38-73. Dans le même temps, nous avons organisé deux réunions de travail pour chaque thématique, en plus de l'accompagnement. Lors de ces réunions, au rythme de deux par mois environ, étaient présents parents (gestionnaires ou non), environ trois ou quatre en fonction des thématiques, et les membres de l'équipe, au nombre de trois. Ces réunions d'échanges et de réflexions ont permis une prise de note pour chaque critère.

Ce sont ensuite des parents ayant participé aux réunions qui se sont chargés de la rédaction de chaque thématique (un parent a rédigé une thématique).


Une dernière réunion a eu lieu en toute fin de parcours, avant le report de rédaction sur ce dossier, afin de relire dans sa globalité notre candidature. Tous les parents de la structure ont été conviés, et des parents n'ayant pas participé aux réflexions sont venus et nous ont aidé à une dernière mise en forme.

1^{ère} thématique : La structure gestionnaire garantit la coopération parents-professionnels

Critère 1.1 : La structure juridique qui porte le lieu d'accueil préserve, dans tous les cas, un caractère non lucratif.

Votre ou vos pratiques illustrant ce critère

**critère
fondamental**

 La Sappeyrlipopette est une association loi 1901. Sa création date de Juin 2003 avec une parution au Journal Officiel le 12 Juillet 2003.

L'association est à but non lucratif. Ceci est stipulé dans les statuts : « L'association ne poursuit aucun but lucratif. Elle est indépendante de toute tendance religieuse, politique ou philosophique. »

La structure est gérée et administrée par des parents bénévoles n'ayant aucun intérêt dans les résultats financiers de l'association.

Ils ne peuvent bénéficier d'aucun autre avantage quel qu'il soit. « Cette association est composée de parents bénévoles utilisateurs des services de la structure multi accueil mais aussi acteurs de la vie de cette structure : tous les parents adhérents de l'association qui le souhaitent peuvent participer activement à son fonctionnement en devenant membre du conseil d'administration, voire du bureau. »

Les bénéfices éventuels de la structure sont réinjectés dans le budget de l'année à suivre pour le fonctionnement et/ou le remplacement de matériel, etc.

La structure étant à but non lucratif les échanges et la collaboration entre les structures du territoire sont développées. Ceci dans un but de fédérer des associations pour promouvoir l'échange de pratiques professionnelles, de matériel éducatif, de jouets ...

Critère 1.2 : Pour permettre une réelle implication des familles, les parents utilisateurs sont majoritaires dans les instances décisionnelles de l'association gestionnaire. Leur pouvoir de décision est réel et garanti par les statuts. Des réunions régulières témoignent de cette participation.

Votre ou vos pratiques illustrant ce critère

**critère
fondamental**

✍ Les parents utilisateurs de la structure sont tous adhérents à l'association. Ils doivent être à jour de leur cotisation pour bénéficier des services dispensés par la Sappeyrlipopette.

Pour permettre une réelle implication des familles, les parents gestionnaires sont élus lors de l'assemblée générale ordinaire par les parents adhérents, qui se réunit une fois par an. Les statuts prévoient : « Pour validité de décisions, l'assemblée générale ordinaire doit comprendre au moins la moitié+1 des membres de l'association, qu'ils soient physiquement présents ou représentés par le biais d'une procuration ».

Le conseil d'administration est composé de minimum trois membres élus par l'assemblée générale : « Pour la validité de ses décisions, le conseil d'administration doit comprendre au moins 3 membres qu'ils soient présents ou représentés via une procuration. Les décisions sont prises à la majorité des voix et en cas de partage, la voix du président est prépondérante. »

Il peut être complété par des membres de droits : « Sont appelés membres de droit les parents ayant fait partie du bureau de l'association et dont les enfants ne fréquentent plus la structure, mais qui ont manifesté le désir de faire encore partie de l'association. Leur nombre ne peut excéder 2 personnes. Sont également appelés membres de droit les représentants des communes participant financièrement au fonctionnement de la structure et souhaitant faire partie de l'association. Les membres de droit sont dispensés du paiement de la cotisation annuelle et participent aux assemblées générales et aux conseils d'administration avec voix délibérative. »

Le conseil d'administration se réunit une fois par mois. Chaque réunion fait l'objet d'un compte rendu écrit et consultable dans la structure par tous les adhérents.

Pour changer les statuts de l'association une assemblée générale extraordinaire doit être réunie : « L'assemblée générale extraordinaire peut notamment :

- apporter des modifications aux présents statuts pourvu que ces modifications ne soient pas contraires à la loi ;
- prononcer, à toute époque, la dissolution anticipée de l'association. »

A ce jour se pose la question pour les parents adhérents à la fois salariés de la structure. Il est stipulé dans le règlement de fonctionnement que: « les enfants du personnel ne sont pas admis à la Sappeyrlipopette sur le temps de travail de leur parent. », mais pour le moment rien n'est précisé dans les statuts quand à leur possibilité de vote lors des assemblées générales.

Chaque membre du bureau effectue un tuilage avec son successeur pendant une année, afin d'assurer la continuité du fonctionnement associatif.

Critère 1.3 : Le lieu d'accueil met en œuvre le principe de co-responsabilité entre l'association, donc les parents, et les professionnels, garants de la pédagogie.

Votre ou vos pratiques illustrant ce critère

**critère
fondamental**

✍ Les projets éducatif, pédagogique et social sont travaillés en collaboration avec les parents utilisateurs, parents gestionnaires et les salariés.

Il est mis en réflexion pour la nouvelle structure un document qui va garantir la co-responsabilité entre parents et professionnels : le règlement associatif. Celui-ci permettra de transmettre les valeurs de l'association, et leur mise en œuvre au quotidien au fil des divers changements d'équipe ou de conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut prendre des décisions sur l'orientation pédagogique, éducative et sociale de la structure. A ce titre les salariés, diplômés dans la petite enfance, sont invités pour leur expertise professionnelle.


Les parents sont responsables de la gestion de l'association, l'équipe de professionnels est responsable de l'application du projet pédagogique auprès des enfants et des familles.

Cependant parents et professionnels sont ensemble pour les rencontres avec les partenaires ou pour l'organisation et le déroulement d'événements festifs.

1.4 La répartition des tâches et responsabilités entre le bureau de l'association et la direction est clairement énoncée dans le règlement de fonctionnement et chaque professionnel occupe la place et le rôle qui sont précisés dans sa fiche de poste. La concertation entre l'association et l'équipe professionnelle est organisée de manière régulière, tant en ce qui concerne le projet social, éducatif et pédagogique qu'en matière de dialogue social. En cas de conflit, des temps d'ajustement sont organisés, dans lesquels le respect des personnes et la recherche de consensus sont privilégiés.

• Votre ou vos pratiques illustrant ce critère

**critère
fondamental**

 Le règlement de fonctionnement de la structure à l'intérieur duquel sont précisées les tâches et les responsabilités de chacun (parents et professionnels) est un document qui fait partie du dossier d'inscription de chaque enfant. Ainsi tous les parents peuvent en prendre connaissance et connaître la place de chacun dans la structure.

Tous les parents adhérents peuvent, s'ils le souhaitent, faire partie du conseil d'administration de la structure ou de commissions (conseil d'animation par exemple) ou simplement apporter son aide en fonction de ses possibilités et envies (accompagnement lors de sortie, musique couture...)

Suite à la « formation parents gestionnaire » proposée par l'ACEPP 38-73, les parents vont remplir un document pour déterminer le rôle de chaque bénévole (président, trésorier, secrétaire,...). Ce document sera intégré au règlement associatif.

Les tâches et responsabilité des professionnels sont encadrées d'une part par le règlement de fonctionnement de la structure et d'autre part par leurs fiches de postes.

Chaque année sont organisés des entretiens individuels afin de faire émerger les compétences, de fixer les objectifs de chacun, ainsi que les axes de progression. Ces entretiens sont strictement confidentiels.

En cas de conflit, une réunion à la demande du salarié ou du bureau peut être organisée entre le directeur et l'employé, et/ou entre le bureau et l'employé, et/ou entre employé et employé. Ceci dans le but de prendre en compte l'avis de chacun.


Toutes les semaines, l'équipe de professionnels organise une réunion de fonctionnement. Cette réunion a pour vocation soit de discuter de difficultés rencontrées par les membres de l'équipe, que ce soit au niveau relationnel entre adultes ou avec les enfants, soit de partager les observations faites des enfants afin d'effectuer un suivi de leur développement. Elle permet également de discuter du développement et de la mise en place des différents projets de l'équipe.

Des séances d'analyse de la pratique sont engagées chaque année avec une fréquence d'une réunion tous les deux mois pour ouvrir un espace de parole hors de la structure. Ces séances ont pour vocation d'aider l'équipe à prendre du recul et à partager le fonctionnement relationnel entre les professionnels, les enfants et les familles.

1.5 Les instances décisionnelles de l'association cherchent à entretenir des liens étroits avec les parents qui ne sont pas élus, à prendre en compte leurs attentes, à les informer des décisions et à rechercher en permanence leur participation. La démocratie participative constitue une référence.

Votre ou vos pratiques illustrant ce critère

**critère
fondamental**

 Les temps d'échanges entre parents se font à plusieurs reprises pendant l'année :

- lors de l'Assemblée Générale de l'association qui a lieu tous les ans et où les parents membres du Conseil d'Administration et du bureau se présentent afin de mettre un visage sur chaque nom. Sur le site internet de notre structure figurent les coordonnées des membres du bureau.
- lors des festivités et les réunions notamment en début d'année.

Pour respecter la démocratie participative et « Pour validité de décisions, l'assemblée générale ordinaire doit comprendre au moins la moitié+1 des adhérents de l'association, qu'ils soient physiquement présents ou représentés par le biais d'une procuration. »

L'équipe de professionnels tient un rôle important dans le lien entre les parents gestionnaires et les autres parents. Ils assurent la communication des décisions qui influencent la vie de la garderie par oral et par affichage dans la structure, et font remonter à l'instance décisionnelle le questionnement et les attentes des parents non-élus.

Des commissions sont ouvertes à tous pour que chaque parent puisse trouver sa place : commission label parental, commission animations et festivités, commission projets institutionnels...

De plus, nous allons inviter tous les parents aux réunions de CA et les informer de la parution d'un compte rendu disponible sur le site internet.

Pour assurer la relève au sein des membres du bureau un tuilage est effectué par chaque membre.

1.6 L'association développe un dialogue ouvert et constructif avec ses partenaires financiers et institutionnels.

Votre ou vos pratiques illustrant ce critère

✍ Dans le cadre du projet « Pôle Enfance Petite Enfance » et la création d'une nouvelle structure sur notre commune, les échanges avec nos partenaires (mairies, PMI, CAF) deviennent plus fréquents.


Ces partenaires financiers sont systématiquement invités aux Assemblées Générales de l'association, aux temps festifs et à certaines réunions.

Deux places dans le Conseil d'Administration sont réservées à certains de nos partenaires financiers : « Sont également appelés membres de droit les représentants des communes participant financièrement au fonctionnement de la structure et souhaitant faire partie de l'association. Les membres de droit sont dispensés du paiement de la cotisation annuelle et participent aux assemblées générales et aux conseils d'administration avec voix délibérative. »

Chaque année, nous devons présenter notre budget réalisé et prévisionnel à nos partenaires afin de leur garantir le bon fonctionnement de notre association et de garder leur confiance.

1.7 L'association se met en réseau au sein de l'ACEPP, partage son expérience et échange avec d'autres lieux d'accueil parentaux.

Votre ou vos pratiques illustrant ce critère

 L'association est adhérente à plusieurs réseaux qui sont présentés aux parents lors de l'Assemblée Générale de l'association et de la réunion de rentrée de la structure :

- L'ACEPP 38-73, et le réseau national, qui nous soutient en cas de problème, permet aussi une mutualisation des conseils, des expériences, des formations (pour les parents et les professionnels). Le « service d'accompagnement à la gestion nous aide dans l'élaboration des fiches de paie. Ce réseau renforce nos idées et nos valeurs et nous permet de mieux les valoriser auprès de nos partenaires. L'ACEPP 38-73 propose aussi de temps festifs auxquels nous participons, autant pour l'organisation qu'à l'instant ludique.
- Le Collectif Ressources Petite Enfance Chartreuse-Guiers qui permet aussi un échange d'expérience entre professionnels de la petite enfance, mais également un échange de matériel éducatif et récréatif (malle de musique, de camion,...).

1.8 L'association s'inscrit sur son territoire et participe à la vie locale.

Votre ou vos pratiques illustrant ce critère

✍ Dans le cadre de la création de la nouvelle structure et pour répondre au mieux aux attentes de la population, l'équipe de professionnel et les membres du bureau ont établi une enquête diffusée aux plus grand nombre par le biais de la garderie mais aussi de la mairie, du syndicat d'initiative, des écoles de la commune, par affichage public et via le site internet. Il est d'ailleurs possible de répondre à l'enquête directement sur le site internet.

- Les membres du bureau et l'équipe de professionnels souhaiteraient que les contacts avec les assistantes maternelles du village soient plus fréquents ; pour cela, elles sont invitées aux réunions et aux fêtes de la garderie.

L'association est très présente pendant les temps festifs du village : forum des associations, marché de Noël, fête des mères, fête de fin d'année, pique-nique inter structure, ... Les moments de rencontres avec la population du village sont quasi quotidiens lors de la promenade du matin et des sorties nature (ferme, bibliothèque....).


Nous sommes également en relation avec le restaurant scolaire qui nous fournit les repas, la bibliothèque et la galerie d'art qui permet aux enfants des sorties culturelles.

2^e thématique : La recherche de la qualité d'accueil de l'enfant est la préoccupation première

2.1 - Le lieu d'accueil adapte sa pratique pédagogique pour permettre une continuité dans la vie de l'enfant entre le lieu d'accueil de l'enfant et sa famille. Il recherche et valorise tout support pédagogique favorisant le respect des différences et l'ouverture à tous.

Votre ou vos pratiques illustrant ce critère

**critère
fondamental**

 L'accueil de l'enfant débute dès son inscription à la Sappeyrliopette, car il est demandé aux parents de remplir une fiche descriptive des habitudes de l'enfant et de la famille. L'enfant et sa famille vont d'autant plus facilement s'approprier la structure car celle-ci est de taille humaine, et dotée d'espaces ouverts « invitant les visiteurs », particularité que les professionnels ont souhaitée, vivement, préserver dans la future structure. Dans le but d'une transition douce, l'enfant arrive souvent accompagné de son doudou et l'équipe réfléchit à instaurer d'autres possibilités de repères pour le nouveau venu: Par exemple, un mur entier de l'espace de jeu est consacré à l'exposition des photographies des enfants et de leur famille. L'enfant peut s'y retrouver ainsi que ses camarades et leur famille. Cette année, le petit plus: les photos sont encadrées

Aucune discrimination quelle qu'elle soit n'est tolérée lors de l'inscription et de l'accueil des enfants. La structure invite la différence qui caractérise chacun de nous, et la cultive d'ailleurs, comme une richesse, une valorisation de chaque enfant, un moyen d'ouverture sur l'autre, sur sa famille.

Les familles concernées sont informées, qu'un handicap, une particularité, l'accessibilité financière ne doivent pas être un barrage à l'accès de ce qui est un droit et une nécessité pour tout enfant.

L'équipe de la Sappeyrliopette souhaite que le quotidien des enfants soit ouvert sur d'autres pratiques: Cela est le cas lorsqu'elle invite « Signe avec moi » (mouvement qui promeut l'utilisation de signes en même temps que le langage verbal pour communiquer avec les tout petits) pour des échanges visant à élargir le champs des moyens d'expression et à offrir aux relations enfants-parents-professionnels un outil non verbal très apprécié de tous.

La phase d'adaptation est un moment très important, tout comme le sont les transmissions quotidiennes, moments d'échange privilégié entre l'équipe, les parents, et l'enfant bien sûr.

De ces éléments va découler un accueil adapté à chaque enfant préservant le respect des rituels, l'accueil des doudous si chers à certains et celui des pratiques particulières (sieste, repas...).

Par exemple, cet accueil adapté peut s'observer au moment de la sieste, si un enfant n'arrive pas à s'endormir, une solution sera recherchée pour l'aider à y parvenir, en tenant compte de ses besoins du moment.

Puis, c'est à travers les échanges quotidiens, le respect des règles inhérentes à la halte-garderie, la verbalisation des similitudes et des différences dans les pratiques de chacun que l'enfant va trouver sa place. L'enfant va progressivement s'impliquer à travers des temps collectifs mais aussi individuels, moments privilégiés de partage avec l'adulte. La facilitation dans la mise en relation des parents ayant des expériences communes permet d'apporter un regard nouveau sur un moment, une situation difficile ainsi qu'une dédramatisation, un partage, une mutualisation.

L'ouverture sur l'extérieur est recherchée et favorisée grâce, entre autre à l'implication dans le C.R.P.E, le réseau ACEPP (temps de partage avec d'autres structures, échanges, prêts de livres, de jouets...)

Tous les points cités sont garantis par le projet éducatif et pédagogique consultable par les familles sur le site de la structure et dans le dossier d'inscription.

2.2 Les projets éducatif et social sont élaborés et adaptés conjointement par les parents et les professionnels. Ils sont régulièrement revisités. Ils s'ancrent dans la réalité de l'environnement, du territoire, et s'adaptent ainsi aux évolutions de celle-ci. Le point de vue de tous les parents et des professionnels est recherché. Les parents valident la cohérence entre le projet éducatif et le projet pédagogique mis en place par les professionnels.

Votre ou vos pratiques illustrant ce critère

**critère
fondamental**

✍ Les projets éducatif, social, pédagogique ont été élaborés par concertation des professionnels et des parents, puis revisités par les professionnels et le bureau au cours de réunions, de l'assemblée générale et de soirées à thèmes; ils sont réactualisés chaque année dans le but de répondre à des attentes, des demandes réelles et réalisables.

Cette année, la Sappeyrilipopette était l'organisatrice de la rencontre des dix structures des communes du Collectif Ressources Petite Enfance de Chartreuse, dont l'organisation est tournante sur chaque structure. A ce titre, elle a accueilli les autres structures sur la commune du Sappey, leur proposant de partager un pique-nique, de rendre visite aux pompiers, de faire une promenade dans le village et de participer à des ateliers sur le thème de la création, dirigé par un artiste peintre du Sappey et le personnel des structures (utilisation de pastels, peinture...)

L'ouverture d'une nouvelle structure adaptée aux demandes locales, proposant 5 jours d'ouverture, une amplitude des horaires accrue en est aussi un exemple. Une enquête est adressée aux utilisateurs avérés et potentiels, est accessible sur le site internet, et permettra d'être au plus près des besoins, des envies des familles.

Le projet éducatif s'articule autour de l'appropriation de l'espace et de l'environnement; il est disponible, consultable et critiquable tout comme le sont les projets social et pédagogique.

2.3 Le lieu d'accueil met en place une pédagogie qui articule les dimensions individuelle et collective de l'accueil : l'individualité de chaque enfant et ses rythmes propres y sont pris en compte, de même que la vie du groupe et la pleine intégration de chaque enfant dans le collectif.

Votre ou vos pratiques illustrant ce critère

**critère
fondamental**

✍ Le projet pédagogique présente le règlement de fonctionnement de la structure et préserve l'individualité de l'enfant. Il propose, pour cela, la valorisation des compétences de tous par la mise en place d'activités variées et s'applique au refus de la mise en échec. Par exemple, si un enfant ne parvient pas à réaliser une activité, cela peut être l'occasion de lui expliquer qu'il pourra le faire « bientôt », et dédramatiser la situation. Ces activités ont lieu soit à la halte-garderie, nous trouvons des aménagements malgré les contraintes d'espace, soit en extérieur, pendant les promenades.

L'éveil corporel, les jeux de balles, les rondes, les mîmes, les déguisements, l'éveil musical ou les comptines et parfois les histoires ou les jeux à règles, sont proposées collectivement.

Les enfants sont invités et incités à participer, mais pas obligés. Ils peuvent commencer par observer, et s'impliquer quand ils sont prêts, parfois au bout de plusieurs séances.

Mais en général, on se rassemble et les adultes essaient de stimuler l'attention de la majorité des enfants. Nous pouvons parfois faire deux groupes, pas toujours.

Il peut arriver que nous demandions à ceux qui préfèrent rester en dehors et dont les jeux ne sont pas compatibles, de respecter l'activité en cours et de trouver un compromis.

L'intérêt de ces jeux est la socialisation, le plaisir partagé, le développement de l'attention, de la mémoire, la connaissance de soi, la rencontre avec les autres, le respect des différences de capacités, l'éveil culturel, l'imaginaire, l'humour, l'opportunité d'extérioriser des peurs, la maîtrise d'émotions, le défoulement ou l'apaisement,...

Certaines activités intéressent les enfants à différents moments selon leur personnalité, selon qu'ils les connaissent peu, bien ou trop, il est important de répéter certaines choses avant qu'elles soient vraiment exploitées par certains enfants, comme il est important de changer parfois si on voit que les besoins des enfants ont évolué.

Nous cherchons sans cesse à découvrir des jeux de tous types adaptés pour les jeunes enfants par des échanges en équipe ou avec des parents, ou des personnes d'autres structures pour enrichir et renouveler nos propositions aux enfants accueillis.

2.4 Les pratiques pédagogiques sont réfléchies et mises en œuvre en tenant compte du contexte de vie, notamment familial, des enfants, et de la participation des parents ou d'autres adultes au sein du lieu d'accueil.

Votre ou vos pratiques illustrant ce critère

**critère
fondamental**

✍ Les enfants investissent l'environnement direct et moins direct, à l'occasion de promenades dans le village, en forêt, et bénéficient d'un cadre rural en montagne propice. Des échanges sont recherchés par le biais de la participation des parents (apporter les repas, sorties, aide ponctuelles...), d'autres adultes (peintres, pompiers...) ou possibles grâce à la proximité d'institutions (grands frères et grandes sœurs fréquentant l'école primaire, bibliothèque, galerie d'expositions...).


Les pratiques pédagogiques du quotidien sont pensées en fonction des pratiques familiales et étayées des éléments apportés lors de l'adaptation, de ceux figurant dans le dossier d'inscription (régime particulier, allergie...).

Les analyses de la pratique, les formations nombreuses sont des outils supplémentaires précieux pour renforcer, réévaluer voire remettre en question ces pratiques. Les transmissions, « les réunions du soir », les Assemblées Générales; les fêtes organisées en cours d'année sont autant d'occasion de mise en commun, d'échanges entre tous les intervenants s'investissant dans ce projet qu'est l'accueil de l'enfant.

Dans la structure, l'aménagement de l'espace est réfléchi et organisé en espace ouvert, qui invite le parent à entrer dans le lieu de vie. De petits espaces modulables sont créés pour permettre aux enfants de se sentir tout de même contenus.

2.5 La taille du lieu d'accueil, pour favoriser le projet social, éducatif et pédagogique, est à échelle humaine (20 à 25 places maximum).

Votre ou vos pratiques illustrant ce critère

 Actuellement, la structure permet l'accueil, en inter âge, de 13 enfants sur la journée par trois adultes professionnels.

Cet accueil évoluera vers 20 places pour 6 professionnels, dès l'ouverture de la prochaine structure, pour être en lien avec l'évolution démographique du village qui est en constante progression.

A titre d'exemple, le village du Sappey en chartreuse a fêté 28 naissances en 2008 pour une population d'environ 1000 habitants. Progressivement, la capacité d'accueil arrivera à des disponibilités pour 25 enfants encadrés de 7 professionnels.

La structure proposera des plages d'ouverture plus larges sur une semaine de cinq jours pour quatre aujourd'hui, tout en conservant ses particularités actuelles d'accueil de proximité de dimension familiale.

2.6 Le projet pédagogique favorise les interactions entre les enfants d'âge différents et l'autonomie des enfants.

Votre ou vos pratiques illustrant ce critère

✍ A la Sappeyrliopette, les activités sont toujours proposées, et non imposées ce qui favorise les choix propres de chaque enfant.


Si un enfant ne souhaite pas participer à l'activité « pâte à modeler », il peut toujours s'orienter sur une activité libre.

On encourage les enfants à faire par eux mêmes et pour eux mêmes, sans jugement, ni interprétation. Ils expérimentent donc une forme de liberté « sécurisée » favorisant leur autonomie et gagnent en estime de soi.

Sont accueillis des enfants de 0 à 3 ans, majoritairement, et de 3 à 6 ans, le plus souvent pendant les vacances scolaires, ce qui permet des échanges inter âge.

2.7 Le lieu d'accueil permet l'apprentissage de la citoyenneté par les enfants. Ainsi, il favorise l'expression de ceux-ci, leur prise d'initiative et le respect de chacun dans le groupe. Il tient compte du point de vue exprimé par les enfants sur le fonctionnement du lieu d'accueil, que ce soit de façon verbale ou non verbale.

Votre ou vos pratiques illustrant ce critère


 Le lieu d'accueil applique les règles d'accueil qui sont expliquées et valides pour tous et ce dans le but de favoriser la socialisation de tous.

Quand une règle s'avère non adaptée, l'équipe la réajuste voire la supprime et ceci dans un échange verbal ou non verbal avec l'enfant concerné. Par exemple, l'adulte de l'équipe prend du temps en individuel avec un enfant pour lui donner une explication qui est du sens pour lui car l'enfant peut ne pas toujours comprendre une explication collective.

Une réflexion est engagée sur la continuité et l'application des règles de vie pour respecter un ensemble cohérent préparant à la socialisation.

2.8 Les espaces de vie du lieu d'accueil sont aménagés en fonction des besoins et âges des enfants et prévoient des espaces pour les parents.

Votre ou vos pratiques illustrant ce critère

 L'arrivée dans la structure se fait par un hall d'accueil « ouvert », favorisant d'abord, les échanges, qu'ils soient verbaux comme ceux des transmissions entre parents et professionnels, le plus souvent le matin à l'arrivée de l'enfant et le soir au départ, ou bien visuels, les parents voient leur enfant en train de jouer...

2.9 Le projet éducatif du lieu d'accueil consacre l'importance de l'éveil culturel et artistique des enfants et la découverte par ceux-ci du monde extérieur (nature, quartier, village,...).

Votre ou vos pratiques illustrant ce critère

✍ Dans la future structure, les espaces seront plus grands mais respectent l'organisation actuelle dite « décloisonnée », c'est-à-dire que les murs hauts sont utilisés au minimum, laissant aux yeux un champs d'expérimentation large.

Les activités y seront organisées par zone; par exemple on trouvera, une zone pour l'expression artistique ou tout est prévu pour une utilisation libre de la peinture (murs et sols carrelés), ou bien encore une zone calme pour la lecture des belles histoires. L'accueil d'un stagiaire est aussi l'occasion de belles rencontres.


Certains arrivent avec des projets qui se concrétisent avec les enfants comme durant cette année, où les enfants ont été conviés à réaliser des créations libres sur papier dessin, seuls, ou avec leur famille. Les créations ont, ensuite été exposées sur une corde à linge pour le plaisir de tous (participation à l'évènement La Grande Lessive®).

3^e thématique : La place des parents est reconnue et effective

3.1 Le lieu d'accueil respecte et prend en compte les pratiques éducatives de chaque parent. Un dialogue régulier avec les parents sur leurs valeurs et pratiques éducatives est recherché pour permettre une continuité dans la vie de l'enfant entre le lieu d'accueil et la famille.

Votre ou vos pratiques illustrant ce critère

**critère
fondamental**

 La préparation et l'accompagnement des parents et de l'enfant au moment de l'entrée à la Sappeyrlipopette est primordiale pour l'équipe. C'est pourquoi l'adaptation se fait en douceur et sur plusieurs jours dans le respect du rythme des parents comme de leur enfant. Au moment du premier accueil, il n'y a pas de séparation, les parents visitent l'établissement et rencontrent l'équipe avec leur enfant. C'est un moment important au cours duquel les parents sont invités à expliciter les habitudes de vie, les rythmes de leur enfant et leurs pratiques éducatives: qui le gardait avant, comment est-il alimenté, a-t-il des frères et sœurs, comment dort-il, où en-est-il dans ses premiers apprentissages, ce qu'il aime ou n'aime pas, a-t-il des problèmes de santé particuliers... et toutes autres remarques que les parents ont envie d'apporter. Les parents peuvent également exprimer leur difficulté à l'idée de la séparation avec leur enfant, leurs angoisses, leurs attentes et aussi se rassurer sur la compétence des personnes à qui ils vont confier leur enfant, ainsi que sur le choix du lieu qu'ils ont fait. L'adaptation, en créant un vrai climat de confiance avec les parents, met ainsi l'enfant en confiance face à ce nouvel environnement. L'équipe aide les parents à remplir une feuille des rythmes et des habitudes pour laisser une trace écrite et leur propose d'apporter quelques photos de l'enfant et de sa famille qui seront affichées sur le « Mur des familles » pour assurer la continuité entre la maison et la halte-garderie et pour faciliter la rencontre avec les autres enfants et leur famille. La durée de l'adaptation diffère d'un enfant à l'autre en fonction des besoins, du ressenti des parents et de l'enfant. L'équipe est aussi présente pour aider le parent à se détacher.


Au quotidien, l'équipe de la Sappeyrlipopette accueille chaque enfant et chaque parent par un bonjour nominatif, des paroles de bienvenue, elle écoute ou recueille les informations données par les parents afin qu'ils confient leurs enfants en toute confiance et qu'elle ait le plus d'éléments de compréhension des réactions des enfants. Les parents sont invités à rester quelques minutes avec leur enfant et à poser ses affaires au vestiaire. De la même manière, l'équipe conseille aux parents de prévoir quelques minutes avant le départ de l'enfant car c'est l'occasion de dialoguer avec le personnel, d'avoir un petit compte rendu oral sur la journée de l'enfant, d'évoquer une anecdote ou un moment marquant qu'il soit positif ou négatif de la vie de l'enfant à la halte-garderie. Lorsqu'un parent dépose son enfant ou revient le chercher, l'équipe veille à respecter l'intimité du parent dans la séparation ou les retrouvailles.

Pour l'équipe de la Sappeyrlipopette, il est également primordial de garantir une certaine cohérence entre la halte-garderie et la maison pour pouvoir répondre au mieux aux besoins de l'enfant d'où l'intérêt d'une bonne collaboration entre parents et professionnels. Pour cela l'équipe favorise au quotidien (notamment lors de l'accueil et du départ) le dialogue, l'écoute, les échanges sur les pratiques éducatives notamment lorsqu'elles entrent en contradiction pour que chacun puisse s'exprimer, pour éviter les non-dits et donc les tensions nuisibles au bon fonctionnement de la structure. L'équipe part du fait que chaque individu, par sa personnalité, ses richesses, peut apporter sa contribution. Il n'y a pas d'un côté des professionnels qui auraient des connaissances pédagogiques et de l'autre des parents, mais deux entités soucieuses de collaborer en échangeant et complétant leurs compétences. La richesse et l'harmonie de ces relations font de la Sappeyrlipopette un lieu de vie agréable pour les enfants et pour les adultes. La réunion de rentrée, l'assemblée générale ou encore les temps de partage lors des événements festifs qui ponctuent l'année favorisent également ces échanges.

3.2 Le lieu d'accueil favorise les échanges entre parents : partage d'expériences, entraide, initiatives collectives, compréhension, sociabilité, etc.

Votre ou vos pratiques illustrant ce critère

**critère
fondamental**

 Tout au long de l'année, la Sappeyrliopette permet aux parents de se rencontrer, de partager d'échanger et de s'impliquer à travers de nombreux temps forts festifs et conviviaux :

- le marché de Noël et la vente de roses à l'occasion de la fête des mères où les parents s'organisent et se relaient pour tenir un stand,
- la fête de Noël et la fête de fin d'année où les familles sont invitées à venir découvrir et à participer aux animations, aux jeux, aux chants et au goûter collectif,
- le pique-nique inter structures permettant aux parents, enfants et professionnels des différentes structures d'accueil de jeunes enfants de Chartreuse de se rencontrer à l'occasion d'une journée pleine de surprises : petite randonnée, petite visite aux animaux de la ferme, rencontre avec les pompiers, avec un artiste... et pique-nique collectif.
- la Grande Lessive qui permet de réunir la halte-garderie, l'école maternelle et l'école primaire en exposant les productions plastiques sur des fils à linge sur la place du village.

Ces temps festifs sont organisés par les professionnels et le comité d'animation qui rassemble des parents volontaires.

La réunion de rentrée, l'assemblée générale et l'organisation de soirées à thèmes (chants, signe avec moi, débats ...) avec la participation des professionnels et l'implication des parents favorisent également les rencontres, les échanges et l'écoute.

La Sappeyrliopette propose également aux parents intéressés de participer à des formations (le jeu, accueil et séparation...), d'assister à des salons parents-enfants, des portes ouvertes...

Le hall d'accueil a lui été prévu pour être un espace de rencontres, d'échanges, d'information, de documentation et d'entraide (fauteuils, documents, café, grand panneau d'affichage dans le cadre de l'entraide entre parents...).

3.3 Les parents ont une place dans le fonctionnement quotidien. Cette place est définie par chaque lieu d'accueil et tient compte des possibilités et souhaits de chaque parent. Ainsi, les parents peuvent s'impliquer : dans les activités pédagogiques : encadrement de la vie quotidienne, d'activités, d'ateliers ; dans des tâches comme les rencontres, le bricolage, les courses et le ménage, la gestion, l'organisation, la communication, etc. ; dans l'animation de la vie associative, dans la politique petite enfance locale.

Votre ou vos pratiques illustrant ce critère

**critère
fondamental**

✍ La Sappeyrlipopette est une halte-garderie associative et cette association est composée de parents bénévoles utilisateurs des services de la halte-garderie mais aussi acteurs de la vie de cette structure : tous les parents adhérents de l'association qui le souhaitent peuvent participer activement à son fonctionnement en devenant membre du conseil d'administration ou du bureau. Par ailleurs, les membres du bureau et les professionnels représentent les acteurs de la petite enfance auprès des politiques locales (CAF, PMI, Mairie).


Le projet pédagogique de la Sappeyrlipopette prévoit la participation des parents à tous les temps d'activités de la journée et dans le dossier d'inscription, les parents sont invités à préciser les interventions qu'ils souhaiteraient faire dans la structure : animer un atelier musique, conte, cuisine, bricolage, accompagner les sorties le matin...

A la Sappeyrlipopette, ce sont les parents qui, par exemple, organisent les temps festifs, s'occupent de l'affichage des temps forts dans le village, gèrent les ressources documentaires dans le hall d'accueil et choisissent les thèmes des soirées débats et c'est un des parents de la structure qui a créé le site internet.

3.4 Des moyens et méthodes diversifiés sont mis en œuvre pour permettre à chaque famille de participer et de faire entendre son point de vue, notamment les parents qui ne sont pas élus dans les instances décisionnelles.

Votre ou vos pratiques illustrant ce critère

**critère
fondamental**

 Pour permettre à chaque famille de participer et de faire entendre son point de vue, la Sappeyrliopette a mis en œuvre différents moyens.


Les temps festifs, les sorties, les animations, les interventions des parents sur des temps d'animation permettent par exemple, la participation de tous à la vie de la structure.

Les rencontres entre les parents et les professionnels, les échanges individuels avec les familles au moment de l'accueil et du départ de l'enfant, les échanges pendant la période d'adaptation, les rendez-vous avec les parents en cas de besoin ou de demande, l'assemblée générale au cours de laquelle sont prises les grandes orientations avec une participation massive des parents, la démarche de labellisation, l'écriture des projets éducatifs ou encore le tableau d'affichage et le site internet avec sa rubrique « Laisser un commentaire » favorisent la prise en compte des attentes et du point de vue de chaque parent.

3.5 Le lieu d'accueil permet l'accueil de toutes les familles et de tous les enfants, quelles que soient leurs origines, leur culture, leur sensibilité, leurs spécificités ou leur handicap. Il respecte la diversité des modes de vie et des formes familiales (monoparentalité, familles recomposées, etc.)

Votre ou vos pratiques illustrant ce critère

**critère
fondamental**

 La Sappeyrlipopette veut permettre l'accueil de tous les enfants, aucune discrimination d'aucune sorte n'est effectuée à l'inscription.

Pour assurer cette accessibilité et cet accueil dans le respect de tous, elle a mis en œuvre différentes démarches.

Tout d'abord, le médecin de la PMI et le médecin référent ont connaissance de cette capacité à accepter la diversité, ils peuvent ainsi en informer leurs patients. L'équipe de professionnels, quant à elle, se forme régulièrement pour pouvoir accueillir cette diversité dans les meilleures conditions possibles comme par exemple avec les ateliers « Signe avec moi ». La nouvelle structure, qui sera de plein pied, permettra l'accès des personnes handicapées.


Par ailleurs, la Sappeyrlipopette soutient la diversité en accueillant toutes les familles, quels que soient leur origine, leur culture, leur niveau social, leurs spécificités pour donner une place à chacun. En effet, la structure accueille aussi bien des enfants dont les parents travaillent que des enfants dont le ou les parents ne travaillent pas. Les contrats de présence sont renouvelés tous les trois mois ce qui favorise les accueils occasionnels comme par exemple pendant la saison touristique où la Sappeyrlipopette accueille des enfants de familles en vacance. Avec l'organisation de portes ouvertes, de temps festifs qui sont devenus des moments forts dans le village, de promenades qui favorisent les rencontres avec les villageois... l'équipe essaie de toucher un maximum de familles.

Cependant, l'équipe a conscience que les horaires actuels de la structure ne correspondent pas toujours aux besoins des familles et ce point est en réflexion dans le cadre de l'ouverture de la nouvelle structure.

3.6 Le lieu d'accueil refuse tout contrôle social : entre autres, il s'interdit de donner des informations sur les familles à des tiers sans les en informer, et ceci en toutes circonstances.

Votre ou vos pratiques illustrant ce critère

**critère
fondamental**


 A la Sappeyrliopette, aucune information sur les familles ne doit être divulguée à un tiers. Personne ne peut consulter les fichiers et l'équipe se refuse à communiquer des informations personnelles. En cas de suspicion de maltraitance, l'équipe pourra en référer au médecin de la PMI et au médecin référent.

4^e thématique : La place des professionnels est reconnue comme garants du fonctionnement quotidien

4.1 L'équipe professionnelle, sous la responsabilité de l'association parentale, est responsable du fonctionnement quotidien du lieu d'accueil, en référence au projet social, éducatif et pédagogique de l'établissement, mais aussi de la concrétisation de la place des parents dans la vie de ce lieu, à court, moyen et long termes. L'équipe est garante de la place des parents.

Votre ou vos pratiques illustrant ce critère


**critère
fondamental**

 A la Sappeyrlipopette, les parents et l'équipe professionnelle sont partenaires autour d'un projet commun et chacun d'entre eux a un rôle spécifique précisé dans les fiches de poste et les contrats de travail. Ils partagent le projet social, éducatif et pédagogique même si sa mise en œuvre est assurée en très grande partie par l'équipe professionnelle. C'est elle, et particulièrement le directeur Educateur de Jeunes Enfants, qui est garante de l'intérêt général des enfants, du respect du projet pédagogique et du bon fonctionnement de la structure.

Au quotidien, chaque membre de l'équipe est responsabilisé, il n'y a pas de notion de hiérarchie dans le travail auprès des enfants et des familles. Toutes les personnes travaillant auprès des enfants peuvent accueillir, faire des transmissions, répondre aux besoins des enfants et des familles... En cas d'absence ponctuelle du directeur, la continuité de la fonction de direction est facilitée par le protocole d'urgence élaboré en équipe qui réprecise la répartition des tâches, le règlement de fonctionnement, l'agrément de la PMI avec l'effectif autorisé et qui envisage les situations dites d'urgence médicale ainsi que leur prise en charge. Ce fonctionnement permet à chacun, avec sa personnalité, sa formation et son expérience, d'apporter sa contribution au projet en se sentant responsable, impliqué et reconnu.

Le projet, élaboré en équipe, permet de déterminer les axes et les orientations pédagogiques, il est le fil conducteur de l'équipe et toute modification du projet est votée lors de l'assemblée générale. De plus, une réunion est organisée chaque semaine pour permettre à l'équipe de partager des observations, des réflexions, des idées, de s'interroger sur ses pratiques afin d'affiner et de faire évoluer les attitudes éducatives. Tous les deux mois environ, un psychologue, extérieur à la structure et qui a essentiellement un rôle d'écoute est invité ; par sa position, il peut permettre à l'équipe d'analyser, de clarifier certaines situations mais aussi de prendre du recul.



L'équipe de la Sappeyrlipopette essaie d'encourager au quotidien l'implication et la participation de tous les parents. Dès la première rencontre, l'équipe favorise les interactions et la collaboration avec les parents et essaie d'installer un climat chaleureux et convivial en personnalisant l'adaptation, en invitant les familles à

A large, vibrant yellow flower with multiple layers of petals is positioned in the top right corner of the page, partially overlapping the text area.

remplir une feuille des rythmes et des habitudes de leur enfant, en proposant aux parents d'animer ou de participer à des ateliers avec les enfants en fonction de leurs talents, de leurs compétences, de leurs disponibilités, et de leurs envies.

Tout au long de la journée, l'utilisation du « Mur des familles », les rappels réguliers aux enfants du retour de leurs parents, la possibilité pour les enfants d'avoir leur objet transitionnel quand ils le souhaitent garantissent la place des parents.


Pour faciliter la circulation des informations l'équipe de la Sappeyrlipopette utilise les affichages et le site internet, elle informe oralement et régulièrement les parents des temps forts à venir lors des temps d'accueil et de départ. Elle sollicite également le conseil d'animation pour communiquer sur tous les temps festifs. L'assemblée générale et la réunion de rentrée permettent aussi de rappeler l'importance de la vie associative et donc de la participation des parents.

A yellow triangle with a fine, parallel-line texture is located in the bottom left corner of the page.A horizontal, textured yellow brushstroke is located at the bottom center of the page.

4.2 Les professionnels veillent à ce qu'aucun jugement ne soit porté sur l'enfant ou ses parents.

Votre ou vos pratiques illustrant ce critère

**critère
fondamental**

 Le respect et l'acceptation de chacun sans aucune discrimination sont clairement stipulés dans le règlement de fonctionnement donné à chaque famille au moment de l'inscription mais également dans les contrats de travail et les fiches de postes.

Pour garantir ce respect de l'autre au quotidien, l'équipe de la Sappeyrlipopette favorise la communication, la concertation, la confiance et l'ouverture.

Par exemple, elle se réunit chaque semaine pour partager des observations, des réflexions, pour discuter des difficultés rencontrées et pour s'interroger sur ses pratiques. Afin d'affiner les attitudes éducatives, les pratiques des professionnels et pour ouvrir un espace hors de la structure, une supervision est envisagée tous les deux mois environ.


Lorsqu'elle en ressent le besoin, l'équipe n'hésite pas à rappeler aux adultes de respecter les enfants et inversement, elle veille à ce qu'aucun jugement ne soit porté sur un enfant ou sur sa famille. Les adultes doivent être attentifs à ne pas faire de remarques sur d'autres adultes, sur les enfants ou sur le fonctionnement de la structure en présence des enfants.

De plus, les membres de l'équipe suivent différentes formations permettant de parler et de réfléchir sur les faits.

4.3 Les parents respectent les professionnels, leurs parcours et leur professionnalisme. En cas de conflit, un dialogue constructif est recherché.

Votre ou vos pratiques illustrant ce critère

**critère
fondamental**

 La relation entre les parents et l'équipe de professionnels est l'un des piliers de la Sappeyrilopette, qui cherche à mettre en place une relation de partenariat et de confiance mutuelle autour des enfants. Cette relation nécessite dialogue et écoute. Les temps d'accueil du matin et du soir sont des temps privilégiés pour cela. Les professionnels ont un autre regard sur les enfants et peuvent en faire profiter les parents. Ils ont des compétences, des connaissances générales sur les enfants, compte tenu de leur formation et de leur expérience. Les parents peuvent leur faire confiance.

La réunion de rentrée et la période d'accueil et d'adaptation des familles permettent à l'équipe de se présenter aux parents. Les compétences des professionnels sont détaillées dans les fiches de poste protégées par la CC et sont reconnues par la RIS.

De plus, l'équipe qui est employée par le Bureau et le Conseil d'Administration de la structure, participe aux différentes réunions et s'entretient chaque semaine avec un ou plusieurs membres du Bureau. Les entretiens annuels individuels sont également un moment important dans le dialogue entre les parents employeurs et les professionnels salariés.

D'ailleurs, pour garantir le bon déroulement et la qualité de ces entretiens annuels individuels, les parents responsables qui se sentaient un peu démunis ont décidé de suivre une formation proposée par l'ACEPP 38 qui leur propose différentes pistes d'observation et d'interrogation afin de mener au mieux cette évaluation.


En cas de conflits ou de frictions entre les parents et l'équipe, les parents peuvent prendre rendez-vous pour échanger sur les difficultés rencontrées, l'équipe peut se réunir avec le bureau voire un tiers pour essayer de trouver des solutions.

Chacun se doit de garder un certain recul par rapport aux remarques qui peuvent être faites de part et d'autre et doit être attentif à la manière de dire les choses, ainsi les conflits et les frictions permettront souvent, au final, d'avancer ensemble.

4.4 Les réunions d'équipe permettent de s'exprimer et d'ajuster les pratiques des professionnels. Des temps d'ajustement entre parents, et entre professionnels et parents, sont intégrés dans le fonctionnement ordinaire de la structure.

Votre ou vos pratiques illustrant ce critère

**critère
fondamental**

 A la Sappeyrliopette, une réunion d'équipe a lieu chaque semaine. Cette réunion permet de discuter des difficultés rencontrées par les membres de l'équipe, que ce soit au niveau relationnel entre les adultes ou avec les enfants, et de partager les observations faites des enfants afin d'effectuer un suivi de leur développement. Afin d'affiner la pratique des professionnels et d'ouvrir un espace de parole hors de la structure, une supervision avec un psychologue extérieur à la structure est envisagée tous les deux mois environ.


Par ailleurs, les réunions du Conseil d'Administration, du Bureau, de l'Assemblée Générale, la réunion de rentrée, les réunions d'échanges comme avec la présidente de la structure une fois par semaine, les transmissions avec les parents à l'accueil et au départ de l'enfant, le repas avec toute l'équipe en fin d'année... sont l'occasion d'une rencontre régulière entre les parents et les salariés. Elles sont le lieu de concertation et de confrontation privilégié qui permet aux parents et aux professionnels de progresser ensemble, à l'écoute des enfants. Elles permettent également d'assurer une bonne circulation de l'information et de répondre à toutes les questions de la vie quotidienne de la structure.

Enfin, grâce au site internet, les parents peuvent accéder aux coordonnées des différents membres du bureau ainsi qu'à l'adresse mail du bureau qui est également disponible dans le dossier d'inscription.

4.5 Les professionnels bénéficient de temps de ressourcement, d'échanges et de formation pour leur promotion personnelle et professionnelle.

Votre ou vos pratiques illustrant ce critère

**critère
fondamental**

 Chaque année, tous les professionnels de la Sappeyrliopette bénéficient de temps de formation. Ces formations sont proposées à des coûts raisonnables, elles se déroulent à proximité du lieu de travail et permettent d'aborder des thèmes relativement variés. De plus, l'ACEPP 38 - 73 leur apportent un soutien technique ainsi que des échanges entre professionnels et leurs proposent de participer à différents temps festifs comme par exemple la fête petite enfance.

L'équipe peut également s'appuyer sur les réseaux associatifs nationaux et départementaux et sur les réunions de supervision.

Des temps festifs sont organisés par la structure tout au long de l'année et chaque professionnel dispose de 5 semaines et 8 jours supplémentaires de congés dans l'année.

Enfin, l'équipe accueille régulièrement des stagiaires éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, des élèves de CAP ou des stagiaires de 3^{ème} qui sont suivis par un membre référent de l'équipe.

Commentaires, informations complémentaires...

